



Ecole Primaire  
Couleurs arc-en-ciel  
4 le clos d'Enneval  
27120 Ménéville  
09 67 19 57 19  
ce.0271535x@ac-rouen.fr

## Procès-Verbal du Conseil d'École n°3 du 04 juin 2018 à 17h30

### ORDRE DU JOUR :

1. L'organisation pédagogique pour la rentrée 2019/2020
2. Les manifestations du 3ème trimestre
3. Les projets pour 2019/2020
4. Questions à la mairie
5. Les actions des délégués de parents d'élèves
6. Questions diverses

### Présents :

Municipalité : M. Michel MARCHAND, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des affaires scolaires et du budget, Mme Virginie MORVAN, adjointe au maire ; Mme Véronique LE RAY, conseillère municipale ; Mme Lyssa BERNARDI, conseillère municipale.

Equipe enseignante : Mme Zahia HAMZA CHERIF, directrice et enseignante en CM1 ; Mme Christine MURGUET enseignante en PS/MS ; Mme Anne-Frédérique PIROUX enseignante en PS/MS ; Mme Laurence VIEUGUE, enseignante en MS/GS ; Mme Véronique GOUGEROT, enseignante en GS/CE1 ; Mme Isabelle DIDIER, enseignante en CP à mi-temps ; Mme Laurence BRICOUT, enseignante en CE1 ; Mme Laurence BENOIST enseignante en CE2 ; Mme Dominique HIRSCHMULLER enseignante en CE2/CM2 ; Mme Elodie LETOURNEL enseignante en CM2, déchargée à 33%

Parents d'élèves : M. Raphaël LENOBLE, papa de Gabriel en MS et d'Antoine en CE2 ; Mme Jessica DAMBOURNET, maman d'Adam en CE1 ; M. Christophe MASSONET, Papa de Louise en CE1 ; Mme Nadia SALNIKOV, maman de Malina en GS/CE1 ; Mme Claire FOUCAULT, maman de Valentin en PS et de Nathan en CE1 ; Mme Séverine PEYRAUD, maman de Chloé en CP et de Mathys en CM1, M. Ludovic GEAIFFRAY, papa de Lucy en PS et de Cléo en CE1 ; Mme Séverine GOUET, maman d'Alexandre en GS et d'Antoine en CE2 ; Mme Justine GRIMM, maman de Maël en MS, de Mélissone en GS et de Malone en CE2 ; Mme Mélanie MORTECLETTE, maman de Louna en MS et de Hugo en CE1 ; Mme Catherine MINCHE, maman de Nora en CE2 et d'Antoine en CM2.

### Excusés :

Mme France BARBOT, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale de Evreux 2 ; M. Yves ROCHETTE, Maire de Ménéville ; Mme Noëlle LAVIEILLE, conseillère municipale ; Mme Pauline VAN POUCKE, complément de Mme DIDIER en CP et de Mme LETOURNEL en CM2 ; Mme Nathalie CHENOT, décharge de la directrice en CM1 ; Mme Charlène CHOLET, maman de Nolhan en CM2 ; Mme Mélanie MORIN, maman de Sébastien en MS, de Lyloo en CE1 et de Sarah en CM1

### En préambule :

Madame Zahia Hamza Chérif annonce officiellement, avec émotion, son départ à la retraite, après 42 ans d'enseignement.

Elle part heureuse mais toujours animée par la même passion de son métier.

Elle remercie tous ceux qui l'ont accompagnée depuis sa nomination à Ménilles en 2014, élèves, parents, collègues et la municipalité qui a toujours été à l'écoute des besoins de l'école.

C'est donc le dernier Conseil d'école qu'elle préside.

La personne qui prendra la direction n'est pas encore nommée.

Les résultats du mouvement des enseignants ne sont pas encore publiés.

## **INTRODUCTION :**

Madame la directrice déclare la séance ouverte à 17h40 et remercie toutes et tous d'être présents à ce troisième Conseil d'Ecole. Monsieur Christophe Massonet, RPE, se propose comme secrétaire de séance.

## **1. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE A LA RENTREE 2019/2010**

---

Il y a actuellement **237** élèves répartis sur 10 classes.

<b>CYCLE 1 : 80</b>	<b>CYCLE 2: 96</b>	<b>CYCLE 3 : 61</b>
---------------------	--------------------	---------------------

A la rentrée 2019/2020, il n'y aura **224** élèves répartis sur 9 classes.

La moyenne par classe sera de 24,88 élèves.

Il reste encore des incertitudes sur certaines arrivées et départs d'élèves. Il peut encore y avoir des arrivées et des départs.

Nous étudions en équipe les répartitions possibles. A ce jour, sur les 6 répartitions possibles envisagées initialement, 3 restent encore en lice.

Les listes des classes seront affichées à la rentrée.

## **2. LES MANIFESTATIONS DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

---

### 1 ; Dans les classes :

- Plusieurs parents sont intervenus dans les classes de cycle 1 et 2 sur les thèmes des langues, de la musique et du chant voire du langage sur différents thèmes. L'équipe remercie les parents qui se sont rendus disponibles pour ces interventions.
  - Les parents des futurs élèves de PS sont accueillis le lundi 03 ou le lundi 07/06 à 16h40 pour une présentation de l'école, des instructions officielles et des conseils aux familles.
  - Dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup> :
    - Des collégiens ambassadeurs sont intervenus dans les classes de CM2 sur le thème de la prévention du harcèlement en milieu scolaire, accompagnés par des membres du GAPASE (Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Établissements)
    - Le professeur d'allemand du collège est venu présenter aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup> sa matière et la charge de travail que cette option représente.
    - M. Hénocq principal adjoint au collège Pompidou de Pacy sur Eure viendra présenter le collège aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup> et à leurs parents le vendredi 7 juin.
-

- Une matinée portes-ouvertes au collège sera proposée aux familles le samedi 15 juin.

- Les élèves de CM2 seront accueillis au collège le lundi 25 juin pour vivre une journée type de rentrée en 6<sup>ème</sup>.

- Dans le cadre de la liaison GS/CP :

Les élèves de GS seront accueillis une matinée en CP.

Pendant une semaine, des élèves de CP iront lire des histoires aux élèves de grande section.

- Le prix Janusz Korczak : Le thème retenu cette année était « L'enfants dans la guerre ». La lecture de 4 ouvrages, 2 romans et 2 albums, proposés aux enfants les invite à la réflexion et au discernement et le a amenés à exprimer leur sensibilité et à argumentés lors de débats littéraires organisés en classe. Les classes ont participé à un vote en ligne pour l'ouvrage qu'ils ont préféré.

- Les élèves se sont parfaitement approprié le dispositif « Silence On Lit », quart d'heure de lecture quotidienne pour tous, mis en place de 13h30 à 13h45. En maternelle l'expérience se déroule de façon hebdomadaire le lundi de 16h15 à 16h30.

Ce temps calme, propice à la lecture plaisir, permet une pause entre le temps du repas et la reprise des activités scolaires. La disponibilité des élèves, pour de nouveaux apprentissages, est bien meilleure l'après-midi depuis la mise en place du dispositif. Nous invitons les familles à veiller régulièrement à ce que les enfants apportent un (voire davantage) livre de son choix : roman, manga, BD, livre documentaire (pas de magazines pour les cycles 3) qui restera à l'école pendant le dispositif et éventuellement de l'inscrire à la bibliothèque de Ménilles pour en emprunter.

- Le défi-maths s'est déroulé sur toute la semaine du lundi 1<sup>er</sup> avril au vendredi 5 avril à Saint Aquilin de Pacy. Il a concerné des élèves du cycle 1 au cycle 3 (y compris des classes de 6<sup>ème</sup>), de nombreuses classes de l'école y ont participé.

- Les cross des écoles se sont déroulés le jeudi 2 mai pour les classes de GS, CP, CE1 à Saint Aquilin et le vendredi 26 avril pour les classes de CE2, CM1, CM2 à Pacy sur Eure.

- Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé d'un cycle d'initiation à la balle ovale.

- Dans le cadre du travail de prévention mené avec la BPDJ (La brigade de prévention de la délinquance juvénile) de Gaillon, les élèves de CM2 ont passé le permis internet qui valide le travail sur les dangers du net.

- Les classes ont participé à la semaine des langues en organisant des ateliers de chant, calligraphie, jeux, activités culturelles, jeux sportifs en anglais, égyptien, allemand, espagnol et arabe.

## 2. Les sorties de fin d'année :

- Les CM2 et les CE2/CM2 ont passé une journée à la Base de Léry-Pose pour faire du catamaran, de l'escalade et de la course d'orientation.

- Les élèves de PS, MS, GS et CP et CE1 sont allés passer une journée au Haras du Clos de Saint Aquilin le vendredi 24/06

- Les CE2 et les CM1 sont allés visiter le SETOM de Guichainville puis sont ont participé à des ateliers scientifiques à la Maison de l'Enfant et des Découvertes.

- Les CM1 passeront la journée à la pêche à l'étang des pompiers, avec les membres de l'Association La Bonne Touche.

- Les CM1 participeront à des ateliers de karaté proposés gracieusement par Madame Sabrina Buil Championne du Monde de Karaté en Kata.

---

Rappelons que la plupart de ces activités ont un coût important auquel il faut ajouter celui des transports. L'ensemble est financé par la coopérative scolaire.

C'est grâce à la participation des familles aux diverses manifestations proposées par l'école que la coopérative peut offrir toutes ces activités aux élèves.

*Point sur la coopérative et le budget 2019:*

- A ce jour, la coopérative dispose de 7 508,93€
  - Le loto, organisé par l'école en collaboration avec l'APE, Association de Parents d'Elèves Couleurs arc en ciel récemment créée a rapporté 1 233,05€
  - Le budget municipal pour les fournitures scolaires s'élève à 10 380€ et la subvention coopérative versée sur la coopérative scolaire s'élève à 3 500€
- Nous remercions la mairie pour cet investissement.

### **3. LES PROJETS POUR 2019/2020**

---

● **Projet « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité »** : Après l'étude de plusieurs devis, en collaboration avec notre ERUN (Enseignante pour les Ressources et les Usages Numériques), Madame Claire Vasseur, qui nous a apporté de précieux conseils, nous avons mis une option sur un devis qui correspond en tous points à nos besoins et qui nous propose la meilleure offre financière. Il a été validé au conseil municipal du vendredi 7 avril 2019 avec un conseil concernant le nombre de gigas de la part de Monsieur Bernard Oleg, conseiller municipal.

Ce conseil a été suivi, un nouveau devis a été validé en bureau municipal. Le matériel sera livré en juin.

Les formations commenceront en septembre 2019/2020.

● Les enseignantes souhaitent collaborer davantage avec bibliothèque de Ménilles à la prochaine rentrée. Elles élaborent un projet détaillé qui va être remis pour le 10 juin à la mairie. Il indiquera les classes participantes, la fréquence mensuelle des interventions, soit à la bibliothèque soit à l'école, avec la durée des interventions.

### **4. QUESTIONS A LA MAIRIE**

---

#### *1. Cantine et garderie :*

- En maternelle : RAS
- En élémentaire : Le nombre d'élèves inscrits à la garderie est passé à 60. Pour permettre une meilleure surveillance et le transfert des groupes d'enfants dès que le nombre de 20 enfants est atteint dans la petite salle, la mairie a immédiatement nommé un intervenant supplémentaire. Nous la remercions pour sa réactivité.

A la cantine, les problèmes récurrents sont toujours le bruit et le comportement irrespectueux et/ou violent de certains enfants.

Un travail d'équipe, avec les différents partenaires, devra être mené pour proposer des solutions à ces problèmes.

#### *2. Les travaux:*

Les retours des appels d'offres ont eu lieu. La charge restant à la charge de la commune est moins élevée que ce qui était initialement prévu.

Les travaux se dérouleront en 2 phases : les travaux et la sécurisation.

Ils débuteront début juillet pour l'élémentaire, en janvier pour la maternelle.

---

### 3. Divers :

- Suite à l'augmentation des enfants venant à vélo à l'école, la mairie posera un nouveau porte vélo à l'entrée de l'école.
- Tri sélectif : il faut que les papiers soient mis dans poubelles jaunes en vrac, sans être mis en boule et pas dans sacs plastiques. Cette instruction a été donnée à tout le personnel municipal.
- Récupération eau de pluie côté Maternelle pour arroser les mini-potagers :  
Donne un accord de principe pour la pose d'une citerne non enterrée esthétique avec un robinet pour que les enfants et enseignantes puissent remplir seaux et arrosoirs. Elle sera certainement installée à proximité de l'abri vélo ?  
Un devis sera fait pour permettre la pose durant cet été ou, si cela n'est pas possible, à l'automne ou en hiver pour une utilisation au printemps prochain.
- La mairie pourra-t-elle déplanter le muguet situé devant la garderie maternelle (espace supprimé pour les travaux) et le replanter vers la cabane à vélos de la maternelle ?

## **5. LES ACTIONS DES DELEGUES DE PARENTS**

---

- Le kit écolier : voir l'**ANNEXE**

## **6. LES QUESTIONS DIVERSES**

---

- Un sondage a été effectué auprès des parents. Les sujets qui reviennent sont :  
Le bruit à la cantine, la tarification élevée, la taille de la garderie, le parking trop petit et sa dangerosité liée aux incivilités et plus particulièrement aux « dépôts minute », les mégots de cigarette devant l'école.

## **CONCLUSION**

---

L'équipe enseignante et les RPE remercient les commerçants de Ménilles, de Pacy, de Saint Marcel, de Vernon et d'Evreux qui ont été particulièrement généreux en dons de lots pour la kermesse et le comité des fêtes qui s'occupera de la partie restauration dans le cadre d'une sous-traitance, prêtera les tables et des chaises supplémentaires et les services techniques qui monteront les barnums et transporteront tables et chaises.

La rentrée pour les enseignants est fixée au vendredi 30 septembre 2019.

La rentrée pour les enseignants est fixée au lundi 02 septembre 2019.

Les CP commenceront en décalé à 9h30.

Les PS une moitié fera sa rentrée le lundi 02, l'autre moitié le mardi 03. Tous les enfants de PS seront présents le jeudi 05 septembre. Les parents sont informés.

Le procès-verbal est rédigé par Mme HAMZA CHERIF et par M. Massonet, secrétaire de séance.

Il sera affiché à l'entrée de l'école, envoyé aux parents qui ont donné leur adresse mail et consultable en ligne sur le site de la Mairie de Ménilles : [www.menilles.fr](http://www.menilles.fr) rubrique « écoles »

La séance est levée à : 19h15

**Bonnes vacances à toutes et à tous !**



## ANNEXE :



### KIT ÉCOLIER RENTREE 2019/2020 ÉCOLE COULEURS ARC EN CIEL MÉNILLES

**ATTENTION :** pour les futurs CE2, retirez les pochettes plastiques de la liste



**OBJECTIF :**  
**DES FONDS POUR LES PROJETS SCOLAIRES  
DE VOS ENFANTS !**

Chers parents d'élèves,

Afin de vous simplifier la rentrée de Septembre pour les achats de fournitures scolaires, notre association a conclu un partenariat « Bourse aux fournitures en ligne » avec le site **Rentreediscount.com**

Grâce à ce partenariat, **une partie du montant de votre commande est reversée à notre association de parents d'élèves** et permet de financer des activités pédagogiques et sorties scolaires pour la prochaine rentrée.



Votre association de parents d'élèves vous propose le kit écolier cette année encore.

Ce kit est un moyen pratique de disposer de la totalité des fournitures nécessaires à votre enfant pour la rentrée prochaine en fonction de sa future classe.

La liste de fournitures que nous vous proposons a été établie par l'ensemble du corps enseignant de l'école primaire de Ménilles et couvre les besoins de TOUTE l'année scolaire.

Grâce à notre commande de fournitures de qualité, auprès d'un fournisseur spécialisé travaillant en collaboration avec le milieu scolaire, vous bénéficierez ainsi d'un tarif avantageux pour toutes les classes, d'une commande personnalisée avec des options, que votre enfant soit droitier ou gaucher et d'une livraison gratuite à votre domicile.

Nous invitons toutes les familles à souscrire à ce projet qui permet de faire des économies sur les coûts des fournitures scolaires. De plus notre fournisseur a décidé cette année de reverser l'équivalent de 4 % du montant totale de la commande à la coopérative scolaire de vos enfants pour les activités de l'année à venir.

Comptant sur votre participation à ce projet, les représentants des parents d'élèves et les enseignants vous souhaitent une bonne fin d'année scolaire.

## Commande par internet

La commande se fait via le site de notre partenaire sur lequel vous retrouverez directement les listes de chaque classe. Vous pouvez ensuite agir sur votre panier comme bon vous semble en ajoutant ou supprimant des articles si vous les possédez déjà.

**Attention : nous ne pouvons être tenus pour responsables si vous choisissez de ne pas commander un article de la liste et qu'il manque à votre enfant à la rentrée.**

Avant de valider votre commande, il vous suffira d'entrer le code qui a été assigné à notre établissement **19R27CIE** pour bénéficier des avantages du partenariat, comme la livraison à domicile gratuite et le reversement à la coopérative scolaire.

Le paiement se fera alors par carte bleue via le site internet et votre commande vous sera livrée à votre domicile par un transporteur qui vous contactera afin de convenir avec vous du moment de la livraison.

Nous vous conseillons d'effectuer votre commande lorsque vous êtes sûr/e d'être présent/e pour recevoir votre colis et non parti/e en vacances.

### Mode d'emploi :

1. Connectez-vous au site : [www.rentreediscount.com/LISTES-SCOLAIRES.html](http://www.rentreediscount.com/LISTES-SCOLAIRES.html)
2. Dans le champ « établissement » entrez : Ménilles. L'ensemble des listes scolaires de notre école vont s'afficher.
3. Cliquez sur la liste de la future classe de votre enfant (au choix pour droitier ou pour gaucher)
4. A ce moment-là, vous pouvez, si vous le souhaitez, modifier la liste en ajoutant ou supprimant des articles. Une fois votre sélection terminée, cliquez sur « ajouter au panier »
5. Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez revenir à la liste des classes et recommencer l'étape 3 et 4 pour ajouter plusieurs kits à votre panier.
6. Cliquez ensuite sur votre panier. A la fin de celui-ci, entrer le code **19R27CIE** dans le champ « coupon de réduction » pour bénéficier des frais de port gratuit.
7. Acceptez les conditions générales de vente puis validez votre commande et créez votre compte.

## **Comment commander la liste scolaire de mon enfant sur [www.rentreediscount.com](http://www.rentreediscount.com) ?**



**1. Rendez-vous sur la page LISTES SCOLAIRES**



**2. Recherchez votre ETABLISSEMENT SCOLAIRE**



**3. Ajouter la liste scolaire au PANIER en 1 clic (le panier reste modifiable)**



Pour passer commande, et bénéficier des avantages spéciaux de ce partenariat, vous devrez **impérativement saisir le code établissement** dans l'encart Coupon de réduction lors de la **validation de votre panier**.

CODE ETABLISSEMENT : **19R27CIE**

